

Formation « Arrêt Cardio-Respiratoire en service de soins »

Public cible

Personnel médical, paramédical et technique du service de soins

Objectifs pédagogiques

- Développer et réactualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'un arrêt cardio-respiratoire et à sa prise en charge
- Connaître les procédures d'alerte du service de soins
- Réaliser la prise en charge d'un ACR en équipe pluri professionnelle dans le contexte habituel d'exercice de soin avec le matériel du service.
- Savoir manipuler le chariot d'urgence

Durée de la formation

4 heures (horaires à la demande)

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Contenu :

- adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel

- Rappels +/- apports théoriques sur la prise en charge d'un ACR selon les dernières recommandations
- Les procédures sur l'alerte en interne
- Le chariot d'urgence : prise en main du matériel et les principaux médicaments de l'arrêt cardio-respiratoire
- Réalisation d'une prise en charge d'un arrêt cardio respiratoire en équipe avec le matériel du service

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active se basant sur les connaissances antérieures de l'apprenant ainsi que sur l'apprentissage en groupe :

- Simulation haute-fidélité
- Ateliers pratiques
- Cas cliniques contextualisés

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Jean-Paul LORENDEAU

■ Coût

120 euros par personne

■ Organisation de la formation

6 à 12 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Lieu de la formation

Dans le service de soins

■ Horaires :

8h30 à 12h30 ou 13h30 à 17h30



■ Évaluation et validation des acquis :

Attestation de présence
Evaluation formative tout au long de la formation au cours des activités réflexives

■ Prérequis :

Aucun